

# Procès-Verbal du comité de programmation du 12 mars 2018

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	2	1	15	4
PRIVES	26	13	13	7	6	7	6
TOTAL	48	24	24	9	7	22	10

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>		
T	François SZYPULA	E	T	Jean Claude MAIRAL	P
S	Jean-Marc BOUREL	A	S	Eric SICARD	E
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	E
S	Frédéric AGUILERA	A	S	David SAC	P
T	Gérard LAPLANCHE	P	T	Christelle GIRARD	P
S	Emmanuel FERRAND	A	S	Michèle DEPLAT	P
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	P
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	P
T	Pierre THERIITEHAU	E	T	Fabrice DUBUSSET	A
S	Daniel REBOUL	A	S	Albert DUMON	P
T	Cyriel VALERO	A	T	Claude RABY	P
S	Jacques DE CHABANNES	P	S	Etienne BLANCHARD	A
T	Pierre LYAN	A	T	Alexandre MONDET	E
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	E
T	Christian DESSAPTLAROSE	A	T	Paul CARDI	P
S	Bernard FERRIERE	E	S	Philippe LAURENT	A
T	Roland BUFFET	A	T	Pierre GUYOT	E
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	P
T	Michelle BERTHIER	E	T	Frédéric PRULHIERE	P
S	<i>En attente</i>	A	S	Joseph MOMMESSIN	A
T	Dominique GEOFFROY	A	T	Antoine RIMBERT	A
S	Gilles BERRAT	A	S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Luc PASCAL	E
			S	Agnes COGNET	A

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Véronique DELMAS	Conseil départemental Puy de Dôme	A
Amélie VAUFFREY	Conseil régional Auvergne	P
Catherine BUISSON	Sous préfecture de Vichy	A
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

Monsieur Duboisset, Président du GAL, propose l'ordre du jour :

- Réunion Inter-GAL le 08 juin à Vichy
- Point d'actualité sur la mise en œuvre du programme Leader : échanges avec Amélie Vauffrey
- Bureau du Pays a validé du Pays du 19/02 a validé le principe de la coopération sur quatre axes :
  - o rivière Allier : du Haut Allier jusqu'à Nevers
  - o destination Loire : dossier coopération transnational
  - o GAL Sulcis Sardaigne : sur webtv Mémoire
  - o Gal Trasimeno Orvietano
- Examen des dossiers

L'ordre du jour est adopté.

Le Président demande si des modifications sont à apporter au compte-rendu du comité de programmation Leader du 20 novembre dernier. Aucune modification est demandée aussi le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 1. Point d'actualité sur les dossiers en cours

#### **Réunion InterGAL le 08 Juin prochain :**

Cap Rural est un centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local basé sur Lyon et qui accompagnait initialement les territoires leader de l'ex région Rhône Alpes. Il a élargi son périmètre à l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Cap Rural organise un forum LEADER qui aura lieu en deux temps et deux lieux, le 8 juin 2018 à Vichy (03) sur le territoire du GAL du Pays Vichy-Auvergne et le 4 juillet 2018 à Yenne (73) sur le territoire du GAL de l'Avant-Pays-Savoyard.

Les deux journées sont ouvertes à toutes les équipes LEADER (animateurs, gestionnaires, membres de comités de programmation et de l'autorité de gestion) de la région, sans distinction géographique ni besoin de cotisation à Cap Rural. S'agissant d'un seul événement, le programme sera identique et centré sur des ateliers de formation.

#### **Point d'actualité sur la mise en œuvre du programme Leader par la Région Auvergne-Rhône Alpes**

Mme Amélie Vauffrey, Chargée de mission territorialisée - Développement rural (coordinatrice Leader).

La Région en la présence de Mme Vauffrey, participe pour la première fois à un comité de programmation Leader d'un territoire.

#### **Rappel :**

- **L'équipe technique Leader est au complet** à présent avec un personnel de 12 personnes dédiées à l'Auvergne chargées de coordonner, d'instruire le dispositif
- **La fiche mesure 19.4** dédiée à l'animation-gestion Leader est mise en œuvre. Les premiers paiements devraient tomber dans les premiers jours pour les années 2015-2016. Pour 2017, il faudra attendre la fin d'année.
- **Pour la fiche mesure 19.2** soit les dossiers classiques Leader, le planning envisagé glisse de quelques semaines. Un outil simplifié « Sharepoint » a été bâti par la Région dans l'attente de l'outil Osiris qui posait problème. L'outil share point sera prochainement déployé avec des formations à la clé en avril-mai. Il sera prochainement paramétré avec les GAL. Le personnel des GAL a sollicité son habilitation pour travailler sur sharepoint.
- **Mise en paiement des dossiers 19.2 :** Vraisemblablement, les premiers paiements devraient s'opérer en juin. Interrogation sur le mode opératoire : premiers dossiers déposés par les premiers Gal qui étaient prêts en 2015, ou premiers dossiers de chacun



des GAL. Le résultat ne sera pas le même d'autant que plusieurs centaines de dossiers sont en attente de paiement déjà à la Région.

- **Pour l'enveloppe complémentaire, aucune enveloppe ne sera allouée avant 2019.** 20% de l'enveloppe globale sera réaffectée à l'ensemble des territoires en fonction vraisemblablement des enveloppes déjà allouées, et de la capacité d'absorption des territoires.

### Coopération Leader

Le bureau de l'association Vichy-Auvergne a confirmé la décision de déployer un volet de coopération ambitieux portant sur 4 orientations :

- **La rivière Allier** : une démarche de coopération du Haut-Allier jusqu'à Moulins est envisagée autour de la voie verte
- **Destination Loire** : c'est un projet touristique qui concerne la Loire mais également, le canal de Digoïn à Roanne qui touchent notre territoire. La rivière Allier sera pleinement intégrée dans le dispositif afin à terme de déployer une boucle véloroute : Nevers-Roanne-Clermont-Vichy-Moulins-Nevers. Un projet de coopération est envisagé touchant les territoires leader traversés : Nivernais-Morvan, Charolais, Roannais, Moulins- Vichy-Auvergne
- **GAL Sulcis** (Sardaigne avec l'Association Sur les Pas d'Albert Londres comme opérateur) qui vise à travailler sur la Mémoire et webtv : racontez les territoires
- **Gal Trasimeno-Orvietano** (Ombrie-Toscane) avec comme opérateur la communauté de communes du Pays de Lapalisse sur la thématique de la valorisation du patrimoine (slow cités). Une délégation italienne sera conviée pour les Illuminations du Château du mois de juillet ou l'embouteillage de Lapalisse en octobre.

L'enveloppe Leader étant de **128 000€**, chaque projet ne pourra mobiliser **plus de 30 000€** de crédits Leader.

**Le Président est autorisé à signer les conventions de partenariat Leader avec les GAL partenaires.**

**II. Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

### Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER

#### 1). Communauté de Communes du Pays de Lapalisse : Son et Lumières au Château de Lapalice été 2018

Mise en place d'un nouveau spectacle vivant associé à des techniques numériques et vidéo (vidéo mapping) pour mettre en valeur l'un des fleurons de notre patrimoine à l'échelle du PAYS : le château de La Palice.

Ce spectacle se déroulera sur sept représentations les 27-28-29-30 juillet 2018 et 2-3-4-5 août 2018. Ils attendent pour cette troisième édition 1000 spectateurs / soirée, soit 7000 spectateurs au total.

Il retracera la vie de Jean-Frédéric de Chabannes (1762-1836). En première partie : un spectacle de fauconnerie.

Les objectifs :

- assurer la place de LAPALISSE et le Pays de Vichy Auvergne dans le circuit des « événementiels » qui comptent dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- doper le volet publicité et image positive du territoire et par là même le Pays Vichy Auvergne

- accueillir de nouvelles populations et les faire commercer sur place,
- fédérer les acteurs locaux et habitants autour de ce grand projet dont l'identité est forte.

**Coût total du projet : 49 117,70 €**

**FEADER sollicité : 29 470,62 €**

**FEADER obtenu (sous réserve d'obtention du cofinancement du Département de l'Allier) : 29 470,60 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**La Région a validé l'instruction réglementaire, sous réserve d'obtention du cofinancement du Département de l'Allier.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.**

Le Président rappelle que c'est la dernière fois que nous pouvons accompagner avec le programme Leader le projet « Son et Lumières » au Château de La Palice.

## 2). Commune de Cognat Lyonne : Pôle Multiservice à Cognat-Lyonne

La commune de Cognat Lyonne s'est lancée dans un vaste projet de Pôle Multiservice, avec l'installation à Cognat-Lyonne d'une épicerie, une boulangerie, un cabinet avec 3 infirmières, un coiffeur, un relais Poste et une médiathèque.

De plus, la commune souhaite via ce projet Leader équiper la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) afin de développer une offre de services adaptée et diversifiée correspondant aux besoins de la population et des populations cibles que sont la petite enfance de notre territoire. Des travaux liés aux aménagements/équipements et l'achat de matériel spécifique sont nécessaires à la mise en place du projet.

**Coût total du projet : 47 600,00 €**

**FEADER sollicité : 38 080,00 €**

**FEADER obtenu : 38 080,00 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.**

## 3). Association Musiques Vivantes : « Musique pour tous les enfants du Pays Vichy-Auvergne »

« Musique pour tous les enfants du Pays Vichy-Auvergne » est un projet de grande envergure de diffusion et d'éducation musicales à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne. Ce projet a pour but de garantir à tous un accès à la musique et s'adresse particulièrement à différents publics cible : les enfants éloignés géographiquement de la culture, les enfants en situation de handicap et les familles empêchées socialement. Ce projet comprend deux volets : un volet de diffusion culturelle et un volet de diffusion musicale.

Depuis 9 ans, en coréalisation avec le centre culturel Valéry-Larbaud, Musiques Vivantes organise le festival musical jeune public Tintamarre. Cet événement est un temps fort de l'animation culturelle vichyssoise. Le taux de remplissage de ce festival est excellent et la plupart des représentations sont complètes. Musiques Vivantes souhaite se servir de cette plateforme pour irriguer le territoire et permettre aux enfants et familles résidant en milieu rural de bénéficier de ces spectacles.

Le but de l'action est de produire un spectacle novateur et pluridisciplinaire principalement basé sur la musique. Ce spectacle serait créé à Vichy dans le cadre du festival Tintamarre puis diffusé dans plusieurs lieux du Pays (4 à 6 représentations). Cela permettra de délocaliser le festival jeune public Tintamarre et développer des séances hors temps scolaire,



notamment dans les centres ruraux et les salles polyvalentes afin de créer des rendez-vous familiaux (soirées tout public intergénérationnelles).

Ce spectacle doit avoir peu de contraintes techniques afin d'être exportable dans toutes les communes, même celles n'ayant pas de réelle salle de spectacle.

Ce spectacle sera accompagné de ressources numériques accessibles en ligne sur le site de Musiques Vivantes afin

L'association « Sur les pas d'Albert Londres » a organisé dans le cadre du Réseau Médias Jeunesses et Territoires un ensemble de manifestations auprès de la jeunesse, ayant pour but de transmettre les clés de compréhension du monde complexe des médias tant dans leur création de contenus que leur diffusion. Faire vivre la rencontre entre cette jeunesse dans toute sa diversité, autour d'actions co-construites tel est un des enjeux principal de ce projet. Cette ambition s'accompagne d'un ancrage fort avec les territoires par une approche territoriale déterminante. L'ancrage dans le ou les territoires des jeunes permettra :

- par le biais du multimédia de donner aux jeunes la possibilité d'appréhender et de donner à voir la vision qu'ils ont de leurs territoires, de la partager avec les populations de ceux-ci, ainsi qu'avec des jeunes d'autres territoires,
- de faire tomber les barrières et les clichés,
- de redonner le sentiment d'appartenance à un territoire, d'avoir un regard positif sur celui-ci et de faire de ces jeunes des citoyens acteurs de leur territoire de vie.

Le projet vise donc de permettre aux jeunes de :

- maîtriser les outils multimédia,
- favoriser la mixité sociale et la rencontre des jeunes dans leur diversité
- devenir des acteurs de leur territoire

Une diffusion de ce projet se fera sur plusieurs sites du territoire.

**Coût total du projet : 42 222,24 €**

**FEADER sollicité : 27 022,23 €**

**FEADER obtenu : 27 022,20 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 14/20.

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité. Ils sollicitent éventuellement un élargissement du devis dédié au transport des jeunes.**

**Deux dossiers sont présentés pour avis :**

### **1). CPIE Clermont-Dômes : Grand Défi Biodiversité au Domaine royal de Randan**

Ce projet va se dérouler en 2 phases :

1/. La première s'inscrit dans une volonté de créer un évènement d'ampleur autour de la biodiversité et du grand public. CE défi de sciences participatives est de recenser en une journée plus de 500 espèces différentes de faune et de flore mais aussi d'accueillir et de sensibiliser près de 3000 visiteurs à ces enjeux tout en leur proposant des temps récréatifs.

Cela permettra de lancer et, en seconde phase, de confirmer la dynamique actuellement en cours autour de la création d'une structure d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

L'évènement Grand Défi Biodiversité :

En famille ou entre amis, le grand public sera invité dès 7h30 à participer aux nombreux ateliers et animations proposés sur le domaine royal de Randan, tout au long de la journée du samedi 9 juin 2018.

Ces animations seront assurées par les animateurs du CPIE ou co-animées avec des adhérents du CPIE et éventuellement des stagiaires BPJEPS.  
Des partenaires techniques et pédagogiques seront également présents pour l'encadrement de certaines activités (animateurs spécialisés, chercheurs, scientifiques, associations, ...) L'entrée sera libre et gratuite pour tous.

## **2/. La préfiguration d'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement :**

Au cours du Grand défi Biodiversité une première table ronde permettra aux acteurs locaux de débattre sur l'opportunité de création d'une structure dédiée à l'EEDD sur le territoire du bassin de Vichy.

Un accompagnement de 15 jours sera ensuite proposé aux élus moteurs de ce projet pour associer et faire adhérer le territoire à la mise en œuvre d'une structure de préfiguration d'un CPIE local.

**Coût total du projet proposé : 25 978,35 €**  
**FEADER sollicité : 16 626,14€**



La note de sélection attribuée au projet est de 15/20.

**La Région n'a pas encore validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable de principe pour ce dossier à l'unanimité. Mais le deuxième volet n'étant pas totalement prêt et nécessitant une mobilisation de l'ensemble des acteurs, il faudra revoir le montage du dossier. Ce dossier sera représenté pour avis avec un montant de subvention modifié.

## **2). Pays Vichy-Auvergne : « Animation Leader 2018 »**

Accompagnement et suivi des actions programmées

Chargé de mission et coordinateur Leader :

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace
- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

**Coût total du projet : 183 879,03 €**  
**FEADER sollicité : 146 879,03 €**

**La Région n'a pas encore validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.**

### **Points divers**

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne doivent comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.

Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc.

**Point sur la consommation**

Après l'avis favorable sur les dossiers déposés ce-jour, le taux de consommation de l'enveloppe est de **31%**.

**La date de prochain Comité de Programmation Leader : 9 juillet 2018, à l'Atrium à Vichy.**

Fin de la séance à 20h00.

Vichy le 19/03/2018/2017

Le Président,

**Pays Vichy-Auvergne**

ATRIUM (bureau 15)  
37 Avenue de Gramont  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 96 57 24  
Fax : 04 70 96 57 10  
www.paysvichyauvergne.com



D. DUBOISSET



